

RCS : VIENNE  
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00417  
Numéro SIREN : 819 451 360  
Nom ou dénomination : LCDC SASU

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/012067

12067

**1 BILAN SIMPLIFIE**

Désignation de l'entreprise <b>SASU LCDC</b>		<b>980 ROUTE DE TORCHEFELON</b>		Néant <input type="checkbox"/>				
Adresse de l'entreprise		<b>38110 ST VICTOR DE CESSIEU</b>						
SIRET		<b>8 1 9 4 5 1 3 6 0 0 0 0 1 3</b>						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<b>12</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>				
		Exercice N clos le <b>31032023</b>		Exercice N-1 clos le <b>31032022</b>				
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2				
		Net 3		Net 4				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	29 006	030	5 175	23 831	2 960	
	Immobilisations financières* (1)	040		042				
	<b>Total I (5)</b>	044	<b>29 006</b>	048	<b>5 175</b>	<b>23 831</b>	<b>2 960</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060	10 719	062		10 719	2 936
	AVANCES ET ACOMPTES	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
		Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	3 845	070		3 845	5 567
			072	5 720	074		5 720	2 499
		Valeurs mobilières de placement	080		082			
		Disponibilités	084	5 751	086		5 751	12 478
		Charges constatées d'avance *	092	2 662	094		2 662	4 179
	<b>Total II</b>	096	<b>28 697</b>	098		<b>28 697</b>	<b>27 659</b>	
	<b>Total général (I + II)</b>	110	<b>57 703</b>	112	<b>5 175</b>	<b>52 528</b>	<b>30 620</b>	
<b>PASSIF</b>		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel *	120		2 000		2 000		
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* )	131						
	Report à nouveau	134		(996)		(19 770)		
	Résultat de l'exercice	136		7 419		18 774		
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
<b>Total I</b>	142		<b>8 423</b>		<b>1 004</b>			
Provisions pour risques et charges	154							
<b>Total II</b>	154							
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts et dettes assimilées	156		12 565		4 193		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		18 710		8 886		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... )	169	169	4 205		16 537		
	Produits constatés d'avance	174						
<b>Total III</b>	176		<b>44 105</b>		<b>29 616</b>			
<b>Total général (I + II + III)</b>	180		<b>52 528</b>		<b>30 620</b>			
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	7 421		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	24 807		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CONFORME A L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>SASU LCDC</b>		Néant <input type="checkbox"/>		
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Exercice N clos le <b>31032023</b>		Exercice N-1 clos le <b>31032022</b>		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	212 823	203 908	
	Production vendue { biens, services * } dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
		217	218			
			219			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
Autres produits		230	1 037			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	213 860	203 908	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	148 668	144 831	
	Variation de stock (marchandises) *		236	(7 783)	(1 195)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)		242	56 536	42 473	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 316	244	679	316	
	Rémunérations du personnel *		250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252			
	Dotations aux amortissements *		254	3 936	1 239	
	Dotations aux provisions		256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	262	3	1		
	260					
Total des charges d'exploitation (II)			264	202 039	187 664	
<b>I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			270	11 821	16 244	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280			
	Produits exceptionnels (IV)		290		2 765	
	Charges financières (V)		294	200	108	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies), Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	300	2 990	128	
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	1 211		
	<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>			310	7 419	18 774
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b> Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	7 419	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	1 211		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	225		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	<b>Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime</b>			997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	989	138		
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	991	992	342	
	Bassins d'emploi à dynamiser (art. 44 duodécies)					
	ZFA NG (44. quaterdécies)	345	344	993		
	Investissements outre-mer					
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987	127			
	Zones de développement prioritaire (art. 44 septidécies)					
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346	655	641	350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	645	647	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)						
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	648	649	990			
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies D, E, F, G)						
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>			352	8 855	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
Déficits antérieurs reportables : * ..... 779 ..... dont imputés sur le résultat :					360 779	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>			370	8 076	372	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **52 528** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **213 860** euros et un total **charges** de **206 441** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **7 419** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2022** et finit le **31/03/2023**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	3 500		24 807			28 307
Matériel de bureau, informatique et mobilier	699					699
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 199</b>		<b>24 807</b>			<b>29 006</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>4 199</b>		<b>24 807</b>			<b>29 006</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2023
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	1 167	3 703		4 870
Matériel de bureau, mobilier	72	233		305
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 239</b>	<b>3 936</b>		<b>5 175</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 239</b>	<b>3 936</b>		<b>5 175</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

# Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2023
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

		31/03/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 845	3 845	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 582	5 582	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	138	138	
	Charges constatées d'avances	2 662	2 662	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>12 227</b>	<b>12 227</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max à l'origine	12 565	5 144	7 421	
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	18 710	18 710		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	1 211	1 211		
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 336	7 336		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	79	79		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	4 205	4 205		
	Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>44 105</b>	<b>36 684</b>	<b>7 421</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		15 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		2 951			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		4 205			



## Charges à payer

31/03/2023

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>926</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b> <i>INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS</i>	<i>15</i>	<b>15</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FOURN. FACT.NON PARVENUES</i>	<i>832</i>	<b>832</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b> <i>CHARGES A PAYER</i>	<i>79</i>	<b>79</b>

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/03/2023
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>2 662</b>
YZI PROD	01/04/2023 30/09/2023	2 430	
SAGE	01/04/2023 08/12/2023	232	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>2 662</b>

## **Annexe libre**

### **REPRISE ABANDON DE COMPTE COURANT :**

Une reprise de l'abandon de Compte Courant de Mr LAMIABLE a été constatée pour un montant de 2 765 euros en vertu d'une clause de retour à meilleur fortune.

## Capital social

	31/03/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	200,00	10,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	200,00	10,0000	2 000,00

--	--	--	--	--

## Engagements financiers

	31/03/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
<b>Autres engagements</b> Abandon du Compte Courant de Mr LAMIABLE au profit de la sté au 31/03/2022 : Reprise de l'abandon du Compte Courant de Mr LAMIABLE au 31/03/2023 :		2 765 (2 765)	
<b>Total des engagements financiers (1)</b>			
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

**LCDC SASU**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 2 000 euros**  
**Siège social : 980 Route de Torchefelon**  
**38110 SAINT-VICTOR-DE-CESSIEU**

**819 451 360 RCS VIENNE**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**DU 04 août 2023**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**de l'exercice clos le 31 mars 2023**

**DEUXIEME DÉCISION**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 7 419 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	7 419 euros
Apurement partiel du compte "report à nouveau" débiteur	996 euros
Solde	----- 6 423 euros
A la réserve légale	200 euros
Celle-ci atteignant de ce fait un dixième du capital social	
Solde	----- 6 223 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	4 831 euros
Soit 24,16 euros par action	
Le solde	1 392 euros
Au compte "autres réserves"	

Le dividende sera mis en paiement au siège social, et ce à compter du 04 août 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 3-2° du Code général des impôts s'élève à 4 831 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

L'associé unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 mars 2023 qu'il vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Certifié conforme  
Le Président

